



DU COPIEUR À LA GED

T. 0848 912 912  
www.devillard.ch

devillard

# CCIG info

Bulletin d'information de la  
Chambre de commerce, d'industrie  
et des services de Genève

## Mission économique

Emmenée par Pierre Maudet, une délégation d'entrepreneurs  
a mis le cap sur les **Emirats arabes unis**.

PAGE 4

## .swiss

Quand et comment obtenir ce nouveau nom de domaine,  
réservé aux entreprises suisses.

PAGE 6

## Ecologie industrielle

**Genie.ch**, une plateforme permettant aux entreprises d'échanger  
des bonnes pratiques en matière d'écologie.

PAGE 7

### ACCORD SUR LE COMMERCE DES SERVICES

# Des négociations complexes mais essentielles pour le pays

L'Accord sur le commerce des services (Trade in Services Agreement, TiSA), en cours de négociation, suscite un débat public centré sur la pérennité des services publics. Qu'en est-il exactement de ces négociations et quelle est la portée de cet accord? L'ambassadeur Remigi Winzap, en charge des négociations, nous éclaire.



L'ambassadeur Remigi Winzap, représentant permanent de la Suisse près de l'OMC et de l'AELE

En 2013, la Suisse exportait des services pour un montant de 90 milliards de francs, contre 50 milliards d'importations. Les services contribuent d'ailleurs à hauteur de 70% au PIB. « La Suisse a tout intérêt à ce qu'il existe des règles globales, car pour un pays de taille modeste comme le nôtre, un système de droit est préférable à un système basé sur la loi du plus fort », résume

l'ambassadeur Remigi Winzap, représentant permanent de la Suisse près de l'OMC et de l'AELE.

L'étendue des engagements des parties dans le cadre du TiSA sont fixés dans les listes nationales. Autrement dit, les parties définissent elles-mêmes les engagements qu'elles sont prêtes à contracter, en indiquant les secteurs dans lesquels elles accordent l'accès au marché et le traitement national aux prestataires de services étrangers. « Il s'agit d'améliorer les conditions pour les entreprises exportatrices suisses là où c'est possible », explique l'ambassadeur Winzap. « Là où aujourd'hui déjà il n'existe pas de discrimination, ces accords ne changeront rien ».

La Suisse a fait une offre identique à celle avancée lors des négociations dans le cadre du cycle de Doha de l'OMC et aux engagements contractés dans le cadre d'accords de libre-échange existants.

Cela signifie que la Suisse n'offre pas de concessions concernant notamment l'instruction publique et la santé, l'approvisionnement en énergie (p. ex. en électricité), les transports publics et les services postaux. En outre, pour aucune des propositions formulées,

une modification des lois suisses ne serait nécessaire. Ainsi, il n'y a aucun engagement qui concerne ses services publics ou son régime de subventions, et la Suisse n'exige pas non plus le démantèlement des services publics de ses partenaires, rappelle l'ambassadeur.

### Qu'est-ce que le commerce de services?

Le commerce des services international se décline en quatre possibilités (appelés « modes »), en fonction de la présence territoriale du fournisseur et du consommateur au

suite en page 2

## 20 ans de négociations et ce n'est pas fini...

En 1995, un accord sur les services, le GATS (General Agreement on Trade in Services – en français AGCS, Accord général sur le commerce des services), a été intégré au système de commerce multilatéral.

Il était convenu que des négociations pour le mettre à jour et l'adapter aient lieu tous les cinq ans au sein de l'OMC. De nouvelles négociations sur le GATS ont ainsi été lancées en 2000, puis intégrées au cycle de Doha en 2001. Le cycle de Doha n'ayant pas été conclu après dix ans de négociations, il a été décidé en 2011 de cher-

cher de nouvelles voies pour faire avancer les négociations bloquées.

C'est ainsi qu'un groupe de pays a décidé de négocier un accord plurilatéral sur les services, en dehors de l'OMC, en vue de l'intégrer par la suite dans le cadre de cette organisation. Les négociations TiSA s'étendent actuellement à 51 pays\*, dont de nombreux pays du sud.

\*Australie, Canada, Chili, Colombie, Corée, Costa Rica, Etats-Unis, Hong Kong, Islande, Israël, Japon, Liechtenstein, Mexique, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pakistan, Panama, Paraguay, Pérou, Suisse, Taïwan, Turquie, Uruguay ainsi que l'UE.

## Votre partenaire de référence pour le recrutement de profils universitaires.

- Publications d'offres d'emploi
- FORUMS de recrutement
- Réseau d'Alumni

Unige.ch/emploi 022 379 77 08

Employeurs **E****U** Université

Uni-emploi

UNIVERSITÉ  
DE GENÈVE

JACQUES JEANNERAT  
Directeur général



## Les chiffres sont têtus : l'économie suisse embauche

L'immigration en Suisse est avant tout une immigration de main d'œuvre. En d'autres mots : l'économie suisse embauche. Telles sont les conclusions du 11<sup>e</sup> rapport de l'Observatoire sur la libre circulation des personnes entre la Suisse et l'UE, publié le 23 juin dernier.

Ainsi, les tendances déjà relevées dans de précédentes éditions sont confirmées. La Suisse embauche à tour de bras et fait appel à des spécialistes, avant tout au bénéfice d'une formation supérieure. Le motif numéro un cité par les entreprises pour justifier du recours à de la main d'œuvre étrangère reste d'ailleurs le besoin en compétences pointues. Immigration et vigueur économique sont donc largement corrélées, et il faut s'en réjouir.

Les effets bénéfiques de la libre-circulation sont légion et aucun impact négatif majeur n'est constaté s'agissant du taux de chômage ou du niveau des salaires. Le bilan est donc largement positif. Mais ce tableau ne doit pas occulter quelques défis. Selon les régions du pays, ou encore les branches ou les catégories de travailleurs concernés, on ne peut exclure que ceux-ci soient soumis à davantage de pression, induite par l'arrivée de nouveaux travailleurs. De même, les partenaires sociaux constatent malheureusement encore l'existence, parmi les entreprises, de moutons noirs pratiquant la sous-enchère salariale. Même s'il s'agit là d'une minorité de cas, force est de constater qu'ils portent atteinte à la réputation de leurs homologues honnêtes et au bon fonctionnement du marché du travail suisse.

Ces risques doivent être pris en compte et les interrogations de la population à cet égard, trouver réponse. Car la Suisse a de formidables outils en sa possession pour y faire face sans nuire à l'activité économique ou à la flexibilité du marché du travail. Elle a ainsi réussi la prouesse de combiner une forte immigration avec un marché du travail stable et des salaires en progression constante. La clé de ce succès est à trouver dans le principe du partenariat social, couplé à des contrôles efficaces permettant de prévenir les dérives.

A l'évidence, un effort soutenu devra également continuer d'être porté sur la formation, notamment en regard de l'émergence de nouveaux métiers. La vigilance et la persévérance porteront des fruits, quand régulation et tracasseries administratives ne feront qu'affaiblir la compétitivité de la Suisse.

ÉDITORIAL

suite de la page 1 ►

## Les étapes de la négociation

La première étape est, pour les parties, de parvenir à un accord-cadre. Cette étape est en grande partie réalisée, car il s'agit essentiellement d'une reprise du GATS.

La seconde consiste à définir des annexes sectorielles ou thématiques dont l'amplitude est difficile à anticiper pour l'instant. Des propositions concernant les sujets suivants ont été reçues pour l'instant : les services financiers, les services de télécommunication, le commerce électronique, les divers modes de transport et les services de logistique, les services postaux, les ser-

vices d'énergie, les achats publics, les professions libérales (professional services), les subventions à l'exportation.

Enfin, la troisième étape est constituée par la soumission de listes d'engagements par pays pour l'accès aux marchés et le traitement national. La Suisse a déjà soumis sa première liste, susceptible de modification.

Pour l'ambassadeur Winzap, il est peu probable que les négociations se terminent en 2015 ; au mieux, elles aboutiront en 2016.

moment de la transaction. Les négociations portent sur la fourniture d'un service :

1. en provenance du territoire d'un pays participant au TISA et à destination du territoire de tout autre pays participant (Mode 1 – Commerce transfrontières).  
*Exemple : Un utilisateur reçoit des services de l'étranger à travers son infrastructure de télécommunications ou postale. Ces fournitures peuvent inclure des rapports de consultants ou des études de marché, des conseils de télé-médecine, une formation à distance ou des plans architecturaux ;*
2. sur le territoire d'un pays participant à l'intention d'un consommateur de services de tout autre pays participant (Mode 2 – Consommation à l'étranger).  
*Exemple : Des ressortissants suisses se rendent à l'étranger en tant que touristes, étudiants ou patients pour consommer des services ;*
3. par un fournisseur de services d'un pays participant grâce à une présence commerciale sur le territoire de tout autre pays participant (Mode 3 – Présence commerciale).  
*Exemple : Le service est fourni en Suisse par une filiale, une succursale ou un bureau de représentation appartenant à une société étrangère (filiale de banque, d'un groupe hôtelier ou d'une société de construction, etc.) ;*

4. par un fournisseur de services d'un pays participant, grâce à la présence de personnes physiques sur le territoire de tout autre pays participant (Mode 4 – Présence de personnes physiques). *Exemple : Un Suisse fournit un service à l'étranger en tant que fournisseur indépendant (consultant, installateur, etc.) ou salarié d'un fournisseur de services (bureau de consultants, hôpital, société de construction, etc.).*

### Ne pas se tromper de débat

TISA est utilisé, notamment en Suisse, pour mener un débat de politique interne sur le thème « quels services publics et à quel coût ? » Les détracteurs du TISA, soulignent l'ambassadeur Winzap, imitent le débat américain tout en en dénonçant une mainmise des Etats-Unis sur le commerce mondial. Car si la Suisse informe de façon proactive sur ces négociations, au plan tant des instances parlementaires fédérales que du grand public et rend publiques ses soumissions, la situation est différente p.ex. aux Etats-Unis, où tous les documents demeurent secrets pendant plusieurs années.

« La Suisse a un intérêt systémique à participer aux négociations sur TISA : étant un pays de taille modeste, il est indésirable de commercer avec de grandes puissances, telles que l'UE et les USA en l'absence d'un cadre de droit international solide. Dans ces négociations, il s'agit de limiter les obstacles et dis-

criminations et non de rechercher l'ouverture à tout crin. L'objectif est de se donner mutuellement le meilleur des accords de libre-échange, ce que les anglo-saxons appellent le *level playing field*, un terrain de jeu équitable. »

### Sécurité juridique plutôt que nouveaux marchés

On l'aura compris, le principal avantage d'un accord sur le commerce des services serait de conférer une sécurité juridique aux transactions qui, bien souvent, existent déjà en pratique.

De fait, le travail effectué à l'OMC consiste désormais moins à ouvrir l'accès à de nouveaux marchés qu'à combattre un retour du protectionnisme. « La force de cette organisation », commente l'ambassadeur Winzap, « est de créer des règles valables pour tous, telles que les règles anti-dumping. L'émergence de méga-régions au travers d'accords tels que ceux liant les Etats-Unis à l'Union européenne ou le Trans-Pacific Partnership (TPP) constituent un défi pour la Suisse puisqu'elle n'en fait pas partie. »

« Les négociations sont en outre compliquées par la multiplication des Accords de libre-échange (ALE), car ils comprennent un volet concernant les services, souvent avec des règles divergentes ».

L'accord TISA permettrait de limiter les conséquences négatives de la multiplication des ALE. De même, la Suisse pourra mettre sur une base légale solide le commerce des services avec des partenaires importants avec lesquels elle ne dispose pas encore d'un ALE sur les services. Ceci est le cas notamment pour l'UE, les USA ou encore l'Australie. ■

### ■ INFORMATION

[www.seco.admin.ch/themen/00513/00586/04996/index.html?lang=fr](http://www.seco.admin.ch/themen/00513/00586/04996/index.html?lang=fr)

## Rendez-vous sur Facebook



Pour retrouver et partager l'actualité politique et économique.

- Découvrez les photos des événements
- Suivez les campagnes politiques
- Inscrivez-vous aux prochaines manifestations

[www.facebook.com/CCI.Geneve](http://www.facebook.com/CCI.Geneve)



## RÈGLEMENTATION FINANCIÈRE

# Actions au porteur : vers plus de transparence

Le 12 décembre 2014, les Chambres fédérales ont approuvé la loi fédérale sur la mise en œuvre des recommandations du Groupe d'action financière (GAFI), révisées en 2012. Le Conseil fédéral a décidé, lors de sa séance du 29 avril 2015, de promulguer l'entrée en vigueur sans délai, à savoir au 1<sup>er</sup> juillet 2015, de la première charrette de ces modifications législatives, notamment des dispositions afférentes à la transparence des personnes morales.

L'examen de la Suisse qui sera mené en automne par le Forum mondial sur la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales n'est pas étranger à l'empressement du Conseil fédéral. Les dispositions concernées portent sur les modifications du Code des obligations, de la loi sur les placements collectifs ainsi que de la loi sur les titres intermédiaires. Selon une enquête du Groupe d'action financière sur le blanchiment de capitaux (GAFI) conduite en 2005, les actions au porteur, qui garantissent l'anonymat de l'actionnaire et dont tout porteur est reconnu comme étant son ayant droit, ne respectent pas ses recommandations en matière de transparence. Conscient de cela, le Conseil fédéral s'est donc attelé à trouver une solution satisfaisante le manque de transparence des sociétés émettant des actions au porteur.

## Obligation d'annonce

En substance, le projet prévoit une obligation d'annonce pour toute acquisition d'actions au porteur. Tout acquéreur d'actions au porteur sera ainsi tenu d'annoncer son acquisition et de déclarer son identité à la société. Si l'acquéreur, personne physique ou morale, achète un nombre de titres au porteur qui le conduit à atteindre ou dépasser le seuil de 25 % de participation, il devra en outre communiquer l'identité de l'ayant droit économique. Pendant de cette nouvelle obligation d'annonce, les sociétés ayant

émis des titres de participation au porteur seront obligées de tenir un registre des détenteurs et des ayants droit économiques de leurs actions au porteur, étant précisé que le registre des actionnaires détenant des titres au porteur devra toujours être tenu de manière à être accessible en tout temps depuis la Suisse. Enfin, le registre des actionnaires détenant des titres au porteur suit le sort des livres de la société et devra être conservé pendant 10 ans, mais ne sera pas public de sorte que les autres actionnaires n'y auront pas accès.

## Sanctions pour les porteurs et les entreprises

Ces nouvelles dispositions sont assorties de deux types de sanctions. La première relève du droit des sociétés : les acquéreurs qui omettraient, volontairement ou non, de satisfaire à leur obligation d'annonce seront **déchus** de l'ensemble de leurs droits sociaux (droit de vote notamment) ainsi que de l'ensemble de leurs droits patrimoniaux (droit au dividende, notamment), ces derniers s'éteignant *ex lege*, un mois suivant la date d'achat des titres. Pas question donc d'espérer capitaliser des dividendes en restant anonyme.

La seconde, une sanction pénale, prévoit une **amende** pour les porteurs qui violeraient leur obligation d'annonce ainsi que pour les sociétés qui omettraient de tenir leurs registres d'actionnaires à jour. Ces



dispositions ne s'appliqueront évidemment pas qu'aux nouvelles sociétés. Aussi, les sociétés inscrites au registre du commerce au moment de l'entrée en vigueur de ces nouvelles normes disposent d'un délai de deux ans pour adapter leurs statuts et règlements. Quant aux actionnaires détenant des titres au porteur, ils devront s'être annoncés auprès des sociétés émettrices dans les six mois suivant l'entrée en vigueur de la nouvelle loi, soit avant le 1<sup>er</sup> janvier 2016. A défaut, ils seront déchus de leurs droits patrimoniaux.

## Conséquences fiscales et alternative

Résultat de l'application de ces nouvelles dispositions, les autorités (notamment fiscales) auront accès aux registres des actionnaires au porteur, avec toutes les conséquences imaginables, notamment pour ceux qui auraient omis de déclarer ces titres depuis de plusieurs années... Pour le bonheur des actionnaires, le projet prévoit une

alternative. Les sociétés qui le prévoient dans leurs statuts auront la possibilité de déléguer la tâche de tenir les registres des actionnaires au porteur à un intermédiaire financier soumis à la LBA, susceptible de garantir leur anonymat.

L'intermédiaire financier sera chargé de tenir le registre en lieu et place de la société, ce qui permettra à la société de garantir l'anonymat de l'actionnaire au porteur. La délégation à un intermédiaire financier ne sera possible que pour le registre des actionnaires détenant des titres au porteur, les sociétés devront ainsi continuer de tenir le registre des actions nominatives en interne. Toutes les sociétés qui disposent d'un actionariat au porteur se doivent impérativement d'adopter cette alternative. A défaut, elles seraient susceptibles d'exposer leurs propres actionnaires à des risques qu'elles ne connaissent pas, ne mesurent pas, ni ne maîtrisent. Pour les autres, il est temps que les actionnaires exercent leurs droits et adoptent les modifica-

tions de statuts requises aux fins d'imposer au Conseil d'administration l'obligation de confier la gestion des registres d'actionnaires au porteur à un tiers qualifié. Il en va de leur sécurité juridique.

## Extension de la LBA

Dans un autre registre, le projet prévoit une extension du champ d'application de la loi sur le blanchiment d'argent. Désormais, tout paiement d'un montant de plus de CHF 100 000.- intervenant lors d'opérations de vente mobilière ou immobilière ne pourront plus intervenir entre l'acheteur et le vendeur, mais devra passer par un intermédiaire financier, à charge pour ce dernier de remplir ses obligations de diligence et de clarification. Si la majorité des transactions financières passent déjà par des intermédiaires financiers, ce n'est pas le cas de toutes les ventes et en particulier celles liées au tourisme du grand luxe. Ces nouvelles dispositions feront l'objet d'une contribution dans un prochain numéro. ■

## LE DEBUT D'UN NOUVEAU MONDE POUR RITSCHARD



Rue Emma-Kammacher 8 - Case postale 16 - 1217 Meyrin 2 - www.ritschard.ch

DÉLÉGATION ÉCONOMIQUE AUX ÉMIRATS ARABES UNIS

# Economie dynamique et porte d'entrée vers le MENASA\*

Organisée conjointement par le Service de la promotion économique de Genève et la CCIG, une délégation économique a mis le cap, en mai dernier, sur les Emirats arabes unis pour une mission de cinq jours.

Conduite par Pierre Maudet, conseiller d'Etat en charge de la sécurité et de l'économie, celle-ci poursuivait le double objectif de valoriser les atouts genevois (notamment à la faveur d'un forum économique) et de célébrer les liens économiques privilégiés unissant Genève aux Emirats.

## Mise en valeur des atouts genevois

Coïncidant avec l'entrée en force effective de l'accord de libre-échange entre l'AELE et le Conseil de coopération du Golfe (GCC), cette opération correspondait également à la levée de l'exigence de visas pour les ressortissants émiratis, nombreux à profiter des rives du Léman.

Emmenés par Vincent Subilia, directeur adjoint de la CCIG, les entrepreneurs genevois représentaient notamment les secteurs clés du tourisme, de la santé, de l'éducation et de la finance. Parmi ceux-ci figuraient plusieurs membres du Conseil de la Chambre dont Gilles Rüfenacht, président de l'Association des cliniques privées de Genève, Alain Rigazzi, directeur de l'hôtel Warwick Geneva, et Marie-Claire Messerli, directrice générale de la société Messerli.

S'appuyant sur les services de l'agence Fert, la délégation fut encadrée par le consul de Suisse, Raymond Furrer, également en charge du Swiss Business Hub



De g. à dr. : Stanley Hautdidier, directeur des affaires médicales, clinique la Colline; Raymund Furrer, consul général et directeur, SBH GCC; Marc-Antoine Nissille, président, Geneva Hotel Association; Alain Rigazzi, directeur général, Hôtel Warwick Geneva; Vincent Subilia, directeur adjoint, responsable des affaires internationales, CCIG; Michael Kleiner, délégué, Service de la promotion économique; Pierre Maudet, conseiller d'Etat chargé du département de la sécurité et de l'économie (DSE); Moshen Ahmad, vice-président, Dubai World Central; Thierry Lavalley, directeur général, Grand Hotel Kempinski Geneva; Patrick Thiebaud, fondateur, Wealthings SA; Laurent Maendly, président et CEO, CFG; Denis Hochstrasser, vice-recteur, Université de Genève; Justin Wilshaw, vice-président, Dubai World Central; Paul E. Muller, président, Fondation Genève Tourisme; Nathalie Delbarre, COO, La Tour Réseau de Soins SA; Priska Tribelhorn, responsable MENA, BCGE; James B. Bissell, CEO, La Tour Réseau de Soins SA; Daniel Loeffler, directeur, Service de la promotion économique et, au premier rang, Caroline Khalil, relationship manager, CIM banque.

(dépendant de Switzerland Global Enterprise, institution fédérale mandatée pour l'organisation de la mission). Parmi les multiples séances organisées sur place, ont notamment figuré un forum destiné à mettre en valeur les atouts économiques genevois en présence de plusieurs dizaines de dirigeants d'entreprises émiraties, de même qu'une séance à haut niveau avec la Direction de la Dubaï Chamber of Commerce, qui fut l'occasion de consolider les synergies existantes.

## Défis liés aux infrastructures

Par ailleurs, la délégation a pu s'imprégner des défis infrastructurels majeurs que relève Dubaï, au gré d'une visite des chantiers du futur aéroport Al Maktoum, voué à devenir le plus important du monde, et des infrastructures logistiques rattachées à celui-ci, opérées notamment par la société suisse Panalpina. Au chapitre des soins de santé, le Dubaï Health Center ainsi qu'une clinique en mains suisses située dans l'Emirat de Ras Al-Khaimah ont retenu l'attention; une réunion avec Novartis a été également organisée.

Les entrepreneurs ont en outre eu le plaisir de visiter, en exclusivité, la future « Swiss International Scientific School » en cours de finition à Dubaï. Conçue selon les normes Minergie en collaboration avec l'EPFL, celle-ci prodiguera un enseignement dans nos trois langues nationales. Ce navire amiral de l'excellence académique suisse est piloté par le genevois Omar Danial, actionnaire du groupe Manotel (représenté au sein de la délégation par Paul Muller, également président de la Fondation Genève Tourisme).

En matière de tourisme précisé-

ment, les responsables de l'autorité compétente de Dubaï, qui aspirent à multiplier le nombre de visiteurs (et donc d'hôtels) à l'approche de l'exposition universelle de 2020, ont partagé avec les membres de la délégation les ambitions considérables de cette ville marquée du sceau d'un dynamisme inégalé. La compagnie Emirates, qui dessert quotidiennement Genève, fut également l'objet de rencontres à haut niveau.

La délégation a aussi pu rencontrer la communauté d'affaires genevoise. C'est ainsi que la société Propertyfinder (important portail immobilier, dirigée par le Genevois Michael Lahyani) a généreusement ouvert ses portes aux participants. A noter que le design intérieur de ses bureaux est dû au Suisse Joakim de Rham, résident à Dubaï et mandaté par le gouvernement des Emirats pour rénover l'une des prestigieuses salles du palais des Nations à Genève.

La délégation fut également accueillie par les représentants du cabinet d'avocats M/Advocates dans le cadre d'un séminaire destiné à exposer l'environnement juridique prévalant dans cet Etat. Son associé Yan Mrazek, de même que son directeur des opérations,

Patrick Sulzer, ont largement contribué à la réussite de la mission.

## Point de contact avec l'Orient

En parallèle, un volet politique incluant des réunions à très haut niveau destinées au magistrat Pierre Maudet ont été organisées, en particulier avec l'actuel ministre de l'économie, celui de l'intérieur (et également vice premier ministre), de même que le prince héritier de l'émirat d'Abu Dhabi; nul doute que ces précieuses réunions contribuent à resserrer les liens privilégiés unissant Genève aux Emirats.

Face au basculement du centre de gravité économique vers l'Est, les Emirats constituent en effet un relais de croissance essentiel pour Genève, dont l'économie se nourrit de son ouverture au monde. Hors zone euro, cet Emirat est en outre emblématique du dynamisme qui anime les marchés émergents.

Dubaï a réussi à déployer son plein pouvoir de séduction à l'endroit des entrepreneurs, manifestement réjouis de cette opération promotionnelle. ■

\*Middle East, North Africa and South Asia



Le siège de la Chambre de commerce de Dubaï.

# Midi de la Chambre du 11 juin 2015



De g. à dr. Veronika Mendiola, Association Russkiy Dom; Fabienne Bourbonnaux, Henri Harsch HH; Jean-Marie Gomila, Agence Net Design; Dino Celovic, Red Tape SA; François Normand et Pascal Pupet, groupe Gonet; Sandra Schumacher, Falconmedia.

Créé en 1984, Falconmedia SA est une entreprise familiale basée dans le canton de Fribourg. Spécialisée dans l'édition de calendriers de bureau haut de gamme, elle propose aussi une sélection variée d'articles promotionnels qui répond aux besoins publicitaires de toutes les entreprises et trouve avec elles la meilleure solution. [www.falconmedia.ch](http://www.falconmedia.ch)

RedTape est une startup genevoise qui révolutionne la gestion administrative pour les personnes privées. Pour un prix accessible à tous elle propose les services d'un assistant personnel dédié et un bureau privé accessible en ligne. RedTape libère le client de 95% du travail administratif quotidien et offre une tranquillité d'esprit totale. [www.red-tape.ch](http://www.red-tape.ch)

Russkiy Dom est une association non gouvernementale créée à Genève en 2011 avec pour mission d'offrir un espace dédié à l'échange, à des activités pédagogiques et culturelles pour les personnes intéressées par la langue et la culture russes, ainsi que pour les ressortissants russo-phones de la région. Elle propose aussi un service d'information gratuit et dispose d'une banque de données de services en russe et des spécialistes russophones en Suisse. [www.rusdom.ch](http://www.rusdom.ch)

Gonet & Cie, banquiers privés depuis 170 ans, propose une véritable approche patrimoniale globale et sans conflits d'intérêt à sa clientèle, en complémentarité avec Gonet Conseils Finances S.A., société financière spécialisée. Gestion de fortune, fiscalité, entrepreneur office, solutions de financements hypothécaires, d'assurances et de prévoyance : autant d'expertises au sein d'un même groupe pour répondre à tous les besoins financiers. [www.gonet.ch](http://www.gonet.ch)

Avec près de 120 collaborateurs, Harsch, The Art of Moving est une entreprise familiale créée en 1957 à Genève. Certifiée ISO 9001 et 14001, elle est l'un des leaders en Suisse dans le déménagement national et international, la reloca-

tion, le transport d'œuvres d'art, la gestion d'archives et le déménagement de bureaux. Présente à Genève, Lausanne, Zurich et Laufenburg, elle est le partenaire idéal des entreprises locales. [www.harsch.ch](http://www.harsch.ch)

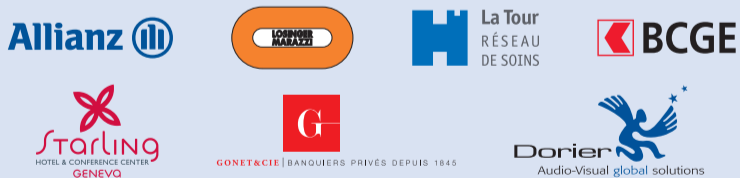
L'Agence Net Design est une agence web full services qui accompagne les organisations dans l'ensemble de leur communication digitale: conseil stratégique, marketing et réseaux sociaux, réalisation de sites internet, applications mobiles et e-Commerce. Sise à Genève au WTC II, elle s'adresse aux petites et grandes marques suisses et internationales, parmi lesquelles Palexpo, Migros Genève, Silhouette, 5àSec, le Grand Genève, Etat de Genève, Loterie Romande. [www.agencenetdesign.com](http://www.agencenetdesign.com)

# Nouveaux membres

La CCIG souhaite la bienvenue aux nouveaux membres admis le 15 juin 2015 lors de la séance de son Conseil.

<b>AVC-AUDIO VISUEL CONCEPT S.à.r.l.</b> Audiovisuel - <a href="http://www.av-c.ch">www.av-c.ch</a>	<b>GS BANQUE SA</b> Banque, finance <a href="http://www.gsbanque.ch">www.gsbanque.ch</a>
<b>AYA INTERNATIONAL SA</b> Conseils, développement d'affaires, marketing international <a href="http://www.aya-international.ch">www.aya-international.ch</a>	<b>IT KONCEPT SA</b> Technologie informatique <a href="http://www.it-koncept.com">www.it-koncept.com</a>
<b>BAKER TILLY SPIESS SA</b> Fiduciaire - <a href="http://www.bakertillyspiess.ch">www.bakertillyspiess.ch</a>	<b>KUTHUMI SA</b> Ventilation-climatisation
<b>BANQUE BARING-BROTHERS STURDZA SA</b> Banque - <a href="http://www.bbbsa.ch">www.bbbsa.ch</a>	<b>LAKEGOURMET SA</b> Restauration <a href="http://www.lakegourmet.ch">www.lakegourmet.ch</a>
<b>BELIEVE SA</b> Conseil - <a href="http://www.bilev.com">www.bilev.com</a>	<b>M. MOREAU Cyrille</b> c/o DIEPHARMEX SA
<b>BOGHOSSIAN SA</b> Commerce de pierres précieuses, bijoux, objets d'art	<b>NMN PRODUCTIONS</b> c/o CASINO THEATRE Production de spectacles de théâtre
<b>CASINO DU LAC MEYRIN SA</b> Casino, loisirs - <a href="http://www.casino-e-geneve.com">www.casino-e-geneve.com</a>	<b>NOMADSPACE VERNIER SA</b> Service de location d'espaces de travail flexibles <a href="http://www.nomadspace.ch">www.nomadspace.ch</a>
<b>CRÉDIT DIRECT</b> Crédit à la consommation <a href="http://www.credit-direct.ch">www.credit-direct.ch</a>	<b>OL GROUPE</b> Holding sportive - <a href="http://www.olweb.fr">www.olweb.fr</a>
<b>DOVER EUROPE S.à.r.l.</b> Industrie - <a href="http://www.markem-imaje.com">www.markem-imaje.com</a>	<b>OSEO GENÈVE</b> Association - <a href="http://www.oseo-ge.ch">www.oseo-ge.ch</a>
<b>EF LANGUAGE LEARNING SOLUTIONS Ltd.</b> Education - <a href="http://www.ef.com/corporate">www.ef.com/corporate</a>	<b>PATHE ROMANDIE S.à.r.l.</b> Cinéma - <a href="http://www.pathe.ch">www.pathe.ch</a>
<b>EUROCHEM TECHNOLOGIES SA</b> Commerce de produits pharmaceutiques <a href="http://www.eurochem-sa.ch">www.eurochem-sa.ch</a>	<b>M. ROMAIN Ralf</b> c/o European Broadcasting Union
<b>EUROPEAN BROADCASTING UNION</b> Radiodiffusion - <a href="http://www.ebu.ch">www.ebu.ch</a>	<b>SÉQUENCE MÉDIA SA</b> Media - <a href="http://www.sequencemedia.com">www.sequencemedia.com</a>
<b>FINTRUST HOLDING SA</b> Négoce de matières premières, génie civil	<b>SIGNS GENEVA SA</b> Fabrication d'enseignes <a href="http://www.signarama.ch">www.signarama.ch</a>
<b>GIODIS S.à.r.l.</b> Production audiovisuelle <a href="http://www.giodis.com">www.giodis.com</a>	<b>TERRAXIS COMMODITIES SA</b> Matière première agricole <a href="http://www.terraxiscommodities.ch">www.terraxiscommodities.ch</a>
<b>GOODWILL SWITZERLAND</b> Transports aériens, location d'avions privés <a href="http://www.goodwill.aero">www.goodwill.aero</a>	<b>TÜRK HAVA YOLLARI A.O.</b> <b>TURKISH AIRLINES</b> Airlines - <a href="http://www.turkishairlines.com">www.turkishairlines.com</a>
<b>M<sup>me</sup> GRECO Amélie</b> Ancienne cadre de BNP PARIBAS (SUISSE) SA	<b>TRIOS FACILITIES SERVICES SA</b> Prestataire de services FM <a href="http://www.trios.ch">www.trios.ch</a>

## Sponsors



## Co-sponsors



## Partenaires

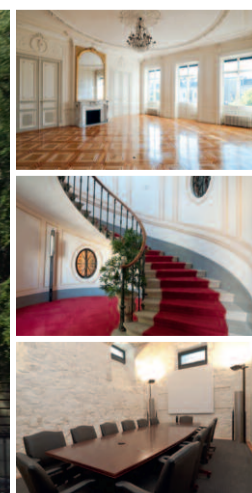


2015

## Vos nouveaux bureaux à louer

# Une ambiance de Prestige au cœur de Genève vous attend

Aux abords de la vieille ville, dans le quartier historique des Tranchées, se trouvent les bâtiments Athénée 6-8 qui proposent, dans un cadre privilégié, quelque 5400 m<sup>2</sup> de surfaces administratives exceptionnelles.



Votre contact  
Léonard Favre  
Responsable Location  
  
Livit SA, Carouge  
Real Estate Management  
+41 58 360 30 55  
[www.athenee6-8.ch](http://www.athenee6-8.ch)



## GESTION DES MARQUES ET DES NOMS DE DOMAINE

# .swiss, un nouveau domaine Internet pour les entreprises suisses

Le petit déjeuner des startups et PME d'avril, qui s'est déroulé dans le cadre du Salon e-com, a été l'occasion d'aborder les implications du nouveau .swiss sous l'intitulé « .swiss : une vitrine Internet pour la Suisse et ses entreprises ». Une salle complète et l'engouement d'un public curieux témoignent de l'importance de ce sujet.

.swiss est un nouveau domaine Internet géré par l'Office fédéral de la communication (Ofcom) sur mandat du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication, qui permettra l'enregistrement de noms de domaine en .swiss dès l'automne 2015. Au même titre que le .ch, il offre à son titulaire le grand avantage d'indiquer son origine et, en principe, celle de ses produits à tous les visiteurs de son site Internet.

Contrairement au .ch, le .swiss s'adresse plutôt à un public non suisse, qui ignore a priori la signification de l'abréviation CH (Confédération helvétique).

## Une vitrine sur le monde

En 2012, l'Icann\*, qui a ouvert un bureau à Genève au printemps 2014, a libéralisé les domaines ou extensions génériques de premier niveau (ou TLD, en anglais), dont .ch fait partie (voir encadré).

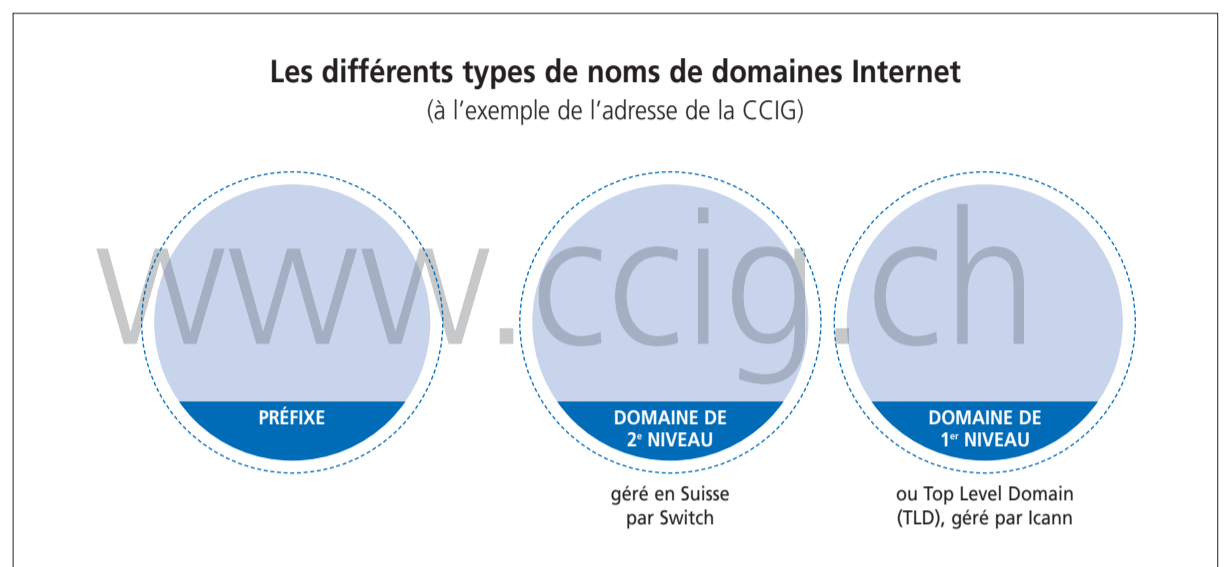
Le marché de ces noms étant désormais ouvert, toute institution ou entreprise a pu demander un nouveau domaine Internet auprès de l'Icann, sous réserve du respect de quelques conditions et moyennant

le paiement de frais d'enregistrement parfois substantiels.

Les TLD sont devenus des produits recherchés, notamment pour les bénéfiques en termes d'image qu'ils apportent à leurs détenteurs. Les nouvelles extensions de TLD génériques s'ajoutent aux 22 déjà existants (.com, .gov, etc.). Google a, par exemple, émis une demande pour le domaine .youtube.

Les autorités suisses, elles, ont réservé les droits du domaine générique .swiss pour le mettre à la disposition de la communauté helvétique. Comme le précise le site créé par l'Ofcom [www.dotswiss.ch](http://www.dotswiss.ch), « en associant sa marque, sa raison sociale ou toute autre désignation à l'extension .swiss, le titulaire du nom de domaine affiche son appartenance à la communauté suisse. Il peut exploiter cet avantage pour promouvoir son image et ses intérêts en Suisse et dans le monde. »

Stéphane Bondallaz, juriste à l'Ofcom, explique que « le gouvernement souhaite protéger le label .swiss d'une utilisation abusive provenant, par exemple, d'entreprises étrangères voulant valoriser indûment un produit en y associant la



marque Suisse. L'objectif principal est de mettre à disposition de la communauté suisse et de manière contrôlée, un outil de promotion de l'image de qualité suisse des produits et services helvétiques, indiquant leur origine sur le web. »

Il est bien précisé sur le site de l'Ofcom que seules les organisations ayant un lien direct avec la Suisse peuvent prétendre à l'extension .swiss. Contrairement au processus d'enregistrement de l'adresse .ch, qui suit le principe du « premier venu, premier servi », la Confédération examine les dossiers de candidature pour ce nouveau nom de domaine et les filtre. Sont

éligibles au .swiss les entités sises en Suisse ou présentant un lien particulier avec la Suisse. Pour être éligible, il est donc indispensable de faire état d'un siège et d'un site administratif réel ou d'un domicile en Suisse.

## Détails pratiques

C'est le **11 janvier 2016** à 15 h qu'aura lieu l'ouverture générale pour l'attribution du nom de domaine .swiss. Il y aura, 64 jours avant cette date, un lancement d'attribution privilégiée, à savoir une priorité temporaire (appelée « sunrise period ») en faveur de certaines catégories de dénomination, catégories qui sont décrites à l'art. 57

de l'Ordonnance de la Confédération sur les domaines Internet (ODI). La « sunrise period » quant à elle s'étendra du 7 septembre 2015 à 15 h au 9 novembre 2015 à 15 h.

Quant au coût du domaine .swiss, le site [www.dotswiss.ch](http://www.dotswiss.ch) indique que ses tarifs seront différents de ceux appliqués aux autres domaines Internet « en raison des contrôles à effectuer avant et après l'attribution pour maintenir un domaine de qualité à la disposition exclusive de la communauté suisse. »

## POUR EN SAVOIR PLUS

[www.bakom.admin.ch](http://www.bakom.admin.ch)

(Thèmes/Internet/Noms de domaine Internet)

## Le système des noms de domaine

Un nom de domaine DNS, de l'anglais Domain Name System, permet d'identifier un élément du réseau Internet comme un ordinateur ou un ensemble d'ordinateurs qui héberge, par exemple, un site web.

Le système des noms de domaines suit une hiérarchie définie en niveaux. Le premier niveau, aussi appelé Top Level Domain en anglais (TLD), se positionne à la fin de l'adresse du site web concerné.

Les TLD les plus utilisés sont .com, .net et .org, mais il existe aussi des TLD qui se réfèrent à des pays, comme .ch. Ils sont précédés par des sous-domaines, aussi dénommés domaines de deuxième niveau. Ceux-ci font généralement référence à l'entité qui les enregistre (dans le cas de [www.ccig.ch](http://www.ccig.ch), l'entité est la CCIG).

Le nom est attribué par l'intermédiaire d'un registraire, à savoir un prestataire tel qu'un hébergeur, accrédité par l'Icann, et responsable de la vente de noms de domaine.

En Suisse, la fondation Switch avait une quasi-exclusivité sur la vente des noms de domaines se terminant par .ch jusqu'en décembre 2014.

Récemment, ce marché a été ouvert et, selon l'Ordonnance de la Confédération sur les domaines Internet (ODI), les adresses en .ch peuvent être directement commercialisées par d'autres registraires.

La gestion centrale de ces noms de domaines, cependant, restera sous la responsabilité de Switch tout au moins jusqu'en 2017.

Le site [www.dotswiss.ch](http://www.dotswiss.ch) présente une page d'accueil avec un menu (Home, News, FAQ, Enregistrement, Contact) et un formulaire d'inscription à la newsletter. Le contenu principal annonce le lancement du domaine .swiss et invite les organisations suisses à s'inscrire.

\* Internet Corporation for Assigned Names and Numbers, organisme basé aux USA qui attribue et gère les TLD au niveau mondial.

## ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE

# Une solution collaborative avec et pour les entreprises genevoises

Le 4 juin dernier, la plateforme collaborative [Genie.ch](http://Genie.ch) a été lancée dans les locaux de la CCIG. Créée pour les entreprises genevoises désireuses d'augmenter leur performance économique tout en respectant les règles du développement durable et en économisant des ressources, son but est de fédérer les acteurs genevois de tous les secteurs de l'économie - industrie, services et agriculture confondus - pour intensifier leur implication dans la réalisation de projets d'écologie industrielle.

Ce nouveau réseau social thématique [Genie.ch](http://Genie.ch) s'inscrit dans une volonté de pérennité des efforts individuels entrepris par diverses entreprises du canton ainsi que par les autorités. La pratique de management environnemental est d'ailleurs déjà présente dans la Constitution genevoise, qui dédie l'article 161 à la défense et à la promotion de l'écologie industrielle.

Le pôle Cleantech Genève, une initiative du canton de Genève qui se consacre depuis 2012 au développement des technologies propres, reflète aussi cette motivation à trouver des solutions innovantes et durables pour aider les entreprises à rester compétitives au niveau local et international.

Comme l'explique le conseiller d'Etat en charge de l'environnement, Luc Barthassat: « Cette volonté politique de promouvoir la performance économique à travers des projets d'écologie industrielle est directement liée à la forte dépendance de Genève vis-à-vis de l'extérieur pour s'approvisionner en

ressources ». Par ailleurs, dans le secteur privé, les bénéfices de l'écologie industrielle ne passent pas inaperçus et plusieurs initiatives ont vu le jour. Ainsi, Firmenich utilise depuis 2011 la chaleur de ses eaux usées pour préchauffer l'eau servant au nettoyage de ses cuves de production.

Dans ce domaine, les partenariats publics-privés aussi se sont multipliés au cours des derniers dix ans. À titre d'exemple, le projet CAD-ZIPILO\* – présenté en détail sur [Genie.ch](http://Genie.ch) – a pour objectif de récupérer les rejets thermiques de certaines entreprises de la zone industrielle de Plan-les-Ouates (ZIPILO) pour les redistribuer sous forme de chauffage à une partie des bâtiments de la même zone. Cela correspond à 1200 appartements de 100m<sup>2</sup>, souligne Christian Brunier, directeur général des Services industriels de Genève (SIG).

**Echange de bonnes pratiques** [Genie.ch](http://Genie.ch) donne désormais l'opportunité aux entreprises déjà actives, ou désireuses de l'être, de créer un



De g. à d. Vincent Subilia, CCIG ; Suren Erckman, Université de Lausanne et [Genie.ch](http://Genie.ch) ; Rolf Gobet, OPI ; Christian Brunier, SIG ; les conseillers d'Etat Luc Barthassat, DETA, et Antonio Hodgers, DALE ; Yves Creteigny, FTI ; Daniel Chambaz, Direction générale de l'environnement (DGE).

profil et de décrire des projets sur sa plateforme. À travers ce « Facebook pour entrepreneurs modernistes » s'opèrent non seulement un vaste échange de bonnes pratiques, mais aussi des publications thématiques et les détails de projets en cours ou en développement. La plateforme permet alors de créer et de souder une communauté d'entreprises à Genève – de secteurs autant privés que publics – soucieuse de répondre aux défis économiques et environnementaux globaux.

En outre, dans la perspective de renforcer leur performance, des sociétés d'un même territoire qui n'auraient à première vue rien en commun (à part une proximité géographique) peuvent dès lors trouver des complémentarités intéressantes comme la gestion mutuelle des ressources naturelles et des déchets, aussi appelées dans le jargon des symbioses industrielles.

Pour une utilisation optimale, [Genie.ch](http://Genie.ch) a mis en place un outil de recherche très efficace par mots clés. Les termes utilisés dans chaque partage d'information – profil, projet, article, communautés, manifestations – sont classés de manière systématique. Cette organisation permet aux potentiels partenaires de s'y retrouver particulièrement rapidement, ce qui augmente la probabilité de « matching » pour collaborer.

## Amélioration de la compétitivité

A ce propos, Suren Erckman, professeur d'écologie industrielle à l'Université de Lausanne et président du comité scientifique de [Genie.ch](http://Genie.ch), souligne l'importance qu'a « la mutualisation des ressources et des énergies [qui] permet autant la diminution de coûts liée à des économies d'échelle, que la création de nouvelles activités économiques à travers la stimulation de l'entrepreneuriat, qu'une meilleure performance environnementale ». Il rappelle aussi que le concept d'écologie industrielle n'est pas né dans les cercles académiques, mais au sein de la sphère économique pour répondre à des besoins réels de compétitivité.

En somme, en s'adressant à un public d'entreprises, le nouvel outil de réseautage retourne donc à ses sources. Enfin, le professeur ajoute et insiste sur le fait que « l'écologie industrielle ne touche pas uniquement le secteur des industries », contrairement

à ce que son nom pourrait porter à croire, « mais elle concerne toute activité économique pour laquelle une société est amenée à utiliser de la matière ou de l'énergie, comme par exemple un coiffeur ».

Le conseiller d'Etat Antonio Hodgers, en charge de l'énergie, fait, pour sa part, le pari suivant: « Les déchets des uns deviennent les matières premières des autres ». Il argumente que « c'est en rassemblant les efforts, les idées et les expériences déjà existants du secteur privé et de l'Etat que nous avancerons ». Comment? En créant un écosystème d'entreprises dans le canton de Genève reliées entre elles à travers une plateforme digitale afin d'imaginer et d'élaborer des projets mutuellement bénéfiques aux externalités positives.

L'outil est lancé et, après quinze jours, il compte déjà 100 membres. Aux entrepreneurs genevois de l'utiliser! ■

\* Pour plus d'informations sur les coûts, les parties prenantes et les étapes détaillées du projet : [www.genie.ch](http://www.genie.ch) > projets > CADZIPILO.

## Séminaires d'entreprise

### Mettez en valeur votre savoir-faire

Vous souhaitez élargir votre clientèle, développer vos affaires, mettre en valeur vos produits et services et gagner en visibilité ? Alors utilisez les compétences de la CCIG en organisant un séminaire d'entreprise !

Pour tout renseignement, contactez M. Sonam Bernhard  
tél. 022 819 91 24, [s.bernhard@ccig.ch](mailto:s.bernhard@ccig.ch)



Et pour retrouver et partager l'actualité politique et économique, rendez-vous sur notre page Facebook



## AGENDA

## Midis de la Chambre

Venez assister aux présentations des entreprises suivantes qui auront lieu à la CCIG le :

Judi 27 août 2015, de 12h30 à 14h (accueil dès 12h)

EUROPEAN UNIVERSITY	INFUSEON
CABINET DE PSYCHOLOGIE PIERRE ZWICKY	ITREVIEW S.à.r.l.
DOMAINE DES ALOUETTES	PRESTIGE ENTREPRISE S.à.r.l.

Judi 17 septembre 2015, de 12h30 à 14h (accueil dès 12h)

BANQUE CANTONALE DE GENÈVE	PERMED SA
CENTRE INTERNATIONAL DE LOMONOSOV	STARLING GENEVA HOTEL & CONFERENCE CENTER
COLEGRAM SA	TELEXOO SA

PROGRAMME ET INSCRIPTIONS [www.ccig.ch](http://www.ccig.ch) (Agenda des événements)

## SÉMINAIRE CCIG

## Comment présenter efficacement son entreprise

Mercredi 2 septembre 2015, de 8h à 10h (accueil dès 7h45)

CCIG, bd du Théâtre 4, Genève

Pour transmettre un message à quelqu'un, il faut retenir son attention d'emblée, en une ou deux minutes.

la CCIG – vous aidera à construire votre présentation, qui deviendra un élément efficace de votre communication professionnelle. ■

Au travers d'exercices pratiques, ce séminaire – réservé aux membres de

PROGRAMME ET INSCRIPTIONS [www.ccig.ch](http://www.ccig.ch) (Agenda des événements)

## NOUVELLES DES MEMBRES

## Vignerons membres de la CCIG récompensés



La 16<sup>e</sup> édition de la Sélection des vins de Genève, dont les résultats ont été publiés à la mi-juin, a mis à l'honneur plusieurs viticulteurs membres de la CCIG; nous les félicitons tout particulièrement !

La Cave & Domaine LES PERRIERES s'est vu décerner le Trophée tradition 2015, qui récompense la cave ayant obtenu la meilleure moyenne avec son chasselas et son gamay. Ne s'arrêtant pas en si bon chemin, celle-ci a en outre vendangé pas

moins de neuf médailles d'or ! Ont également reçu une ou plusieurs médailles d'or :

le CLOS DU CHÂTEAU,  
le DOMAINE DE LA DEVINIÈRE,  
le DOMAINE DES ABEILLES D'OR,  
le DOMAINE DES ALOUETTES (également Prix de la presse),  
le DOMAINE DES BOSSONS,  
le DOMAINE DES GRANDS-BUISSONS,  
le DOMAINE LA CLÉ DE SOL ainsi que la CAVE DE GENÈVE SA.

## SÉMINAIRE



## Weathering the Storm: Crisis Management in the Business World

Mardi 15 septembre 2015, de 8h30 à 10h30

CCIG, bd du Théâtre 4, Genève

Dans un monde où les crises politiques, économiques et autres se succèdent, la gestion de celles-ci devient essentielle à la survie d'une entreprise. Basé sur ce constat, le séminaire a pour objectif de mettre en perspective l'évolution générale des crises, puis de présenter les nouvelles pratiques de gestion de crise, pour enfin exposer aux partici-

pants les bonnes pratiques à retenir. La présentation se terminera par une étude de cas réelle: « In the Eye of the Perfect Storm », suivie d'un petit-déjeuner de réseautage. ■

Le séminaire sera donné en anglais.

PROGRAMME ET INSCRIPTIONS [www.ccig.ch](http://www.ccig.ch) (Agenda des événements)

## Petit déjeuner des PME et des start-up

## Trouver du financement

Vendredi 25 septembre 2015, de 8h30 à 10h30

CCIG, bd du Théâtre 4, Genève

Vous pouvez consulter le programme complet de ce Petit déjeuner des PME et des start-up

et vous inscrire une dizaine de jours auparavant sur le site: [www.petitsdejeuners.ch](http://www.petitsdejeuners.ch). ■

## EXPORTATIONS

## Origine non préférentielle

Mercredi 16 septembre 2015, de 8h30 à 11h45 - CCIG, bd du Théâtre 4, Genève

Ce séminaire s'adresse à toutes les personnes en charge des exportations dans les entreprises et à tous les collaborateurs souhaitant en savoir davantage sur ce sujet.



Le domaine non préférentiel est le régime habituel de législation de l'origine suisse tel que régi dans l'Ordonnance sur l'Origine de 2008. Il s'applique par défaut à

moins qu'un accord préférentiel impliquant des dispositions douanières spécifiques avec le pays de destination ait été mis en place (accord bilatéral, multilatéral ou

accord de simplifications des procédures douanières). ■

PROGRAMME ET INSCRIPTIONS [www.ccig.ch](http://www.ccig.ch) (Agenda des événements)

## SÉMINAIRE CCIG

## Comment bien utiliser la CCIG ?

Mercredi 23 septembre 2015, de 8h à 10h - CCIG, bd du Théâtre 4, Genève

Vous êtes membre de la CCIG, mais êtes-vous au courant de toutes les ressources qu'elle vous offre ? Nous vous proposons de faire un tour d'horizon des possibilités et, notamment, de vous donner quelques clés pour réseauter facilement auprès de ses

quelque 2000 entreprises membres, vous informer sur les avantages dont vous pouvez bénéficier pour légaliser vos documents, établir des carnets ATA ou prendre conseil auprès du Service d'Assistance Juridique et Conseils (SAJEC) de la FER Genève, vous

montrer comment mettre en avant votre entreprise sur la plate-forme de services et d'information économiques Swissfirms et bien d'autres services encore. ■

PROGRAMME ET INSCRIPTIONS [www.ccig.ch](http://www.ccig.ch) (Agenda des événements)

SAVE THE DATE 1865CENTCINQUANTEans2015

## Journée de Genève 2015: 150 ans de la CCIG

Judi 5 novembre 2015 - Centre de congrès Palexpo, Genève

De quoi le futur du tissu économique sera-t-il fait ? Un rendez-vous de réflexion, de débats et d'échanges à

ne pas manquer ! La participation à l'ensemble des ateliers est gratuite grâce à la générosité de nos spon-

sors: Vacheron Constantin, Procter & Gamble, Firmenich, Swiss Trading & Shipping Association et BCGE. ■

## IMPRESSUM

## CCIGinfo

Bulletin d'information de la CCIG.  
Paraît 11 fois par an, 3500 exemplaires

Responsable d'édition:  
Alexandra Rys

Rédaction:  
Alexandra Rys, Priscilla Steiner,  
Vincent Subilia, Vincent Tattini

Publicité:  
Promoguide SA - Tél. 022 809 94 92

Informations: [publications@ccig.ch](mailto:publications@ccig.ch)

Conception: ROSS graphic design

Impression:  
Atar Roto Presse SA, Satigny

imprimé en  
suisse



Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève

4, boulevard du Théâtre - 1204 Genève

Adresse postale  
Case postale 5039 - 1211 Genève 11  
Tél. 022 819 91 11 - Fax 022 819 91 00

